Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Santé publique

La politique cantonale de santé bucco-dentaire renforce la lutte contre les inégalités en matière de santé

La santé bucco-dentaire, qui concerne la bouche, les dents et les gencives, est étroitement liée à l'état de santé général. Sa dégradation peut notamment avoir un impact majeur sur la vie sociale, professionnelle et économique. Certaines populations y sont davantage exposées. Pour lutter contre les inégalités et leur impact en matière de santé, le DSAS poursuit sa politique cantonale avec un dispositif qui cible dès cette année plus particulièrement les personnes vulnérables.

Les conséquences des maladies de la sphère buccale, soit de la bouche, des dents et des gencives, peuvent avoir un impact négatif important sur l'état de santé général d'une personne, sur sa vie sociale ou scolaire, sur sa vie professionnelle ou ses finances. Or ces maladies sont, pour la plupart, évitables, d'où l'importance de la prévention et de l'accès aux soins pour toutes et tous.

Le DSAS poursuit cette année sa politique cantonale de santé bucco-dentaire, avec, pour les personnes les plus vulnérables, un dispositif complet de mesures qui vont de la prévention à la prise en charge. Son déploiement se fera de manière progressive à partir de 2022.

Ces nouvelles mesures visent à réduire les inégalités constatées en matière de santé de la bouche, en se concentrant sur des groupes particulièrement fragilisés en raison de leur âge (enfants et seniors), de leur santé ou de leur handicap, ainsi que sur les personnes qui rencontrent des difficultés financières.

Prévention et prise en charge pour réduire les inégalités

L'enfance est un moment clé de la santé bucco-dentaire. Les contrôles dentaires scolaires pour les enfants seront renforcés : le dépistage, un examen sommaire de quelques minutes qui s'interrompt à la première anomalie détectée, sera remplacé par

un contrôle dentaire complet en 1 et 3P et 9S, progressivement, dès la rentrée 2022. Le contrôle complet est un examen approfondi de la cavité buccale, qui dure environ 15 minutes, avec réalisation de radiographies en cas de nécessité clinique ; il permet un diagnostic complet et précis des soins nécessaires. Il est donc à même d'améliorer nettement la prise en charge. Ce contrôle est financé par le Canton et organisé par les Communes. Le Canton prendra également en charge un contrôle dentaire des enfants de 2 ans pour lesquels le pédiatre, lors de son contrôle, estime qu'il y a des risques. Pour les jeunes adultes de 16 à 20 ans, des bons pour un contrôle complet à tarif réduit sont disponibles auprès des dentistes de la Société vaudoise de médecine dentaire.

Les personnes fragilisées par leur âge ou leur handicap ont besoin d'aide pour assurer leur hygiène et leurs soins. Les mesures prévues comprennent la prise en charge d'un contrôle dentaire complet lors de l'entrée en institution. Cette évaluation personnalisée débouchera sur la mise en place de protocoles de soins individualisés pour l'hygiène bucco-dentaire qui tiennent compte des capacités et de la situation de la personne. Un travail de sensibilisation à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire pour le personnel en contact avec ces résidentes et résidents est également prévu.

Enfin, les frais dentaires peuvent représenter un obstacle majeur pour certaines personnes, ce qui peut conduire à relâcher les contrôles et la prévention. Or le report des contrôles et des soins peut entraîner des frais supplémentaires par la suite, en plus de souffrances évitables. L'Etat soutient des prestations du Point d'Eau à Lausanne et améliore l'information aux personnes éligibles à des aides dans le cadre des régimes sociaux, en collaboration avec le réseau des professionnels de la santé bucco-dentaire et de l'accompagnement social. La liste des aides disponibles figure sur le site www.vd.ch/bouche, de même que des conseils pour maintenir la santé bucco-dentaire.

Le Canton souhaite aussi renforcer les connaissances en matière de santé bucco-dentaire. Une campagne de prévention et d'information viendra soutenir sa politique dès la fin du printemps. La collaboration avec les réseaux professionnels en place sera également renforcée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé
DSAS, Sonia Arnal, responsable de la communication, medias.sgdsas(at)vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)